

## **RAPPORT 2013**

### **ASSOCIATION SOLIDARITE FEMMES**

#### **Assemblée Générale du 12 juin 2014**



Nous bouclons aujourd'hui le premier exercice complet où l'institution Solidarité femmes n'est plus sous le contrôle de l'association. Concernant les comptes 2013, ils ont donc été acceptés par le CF de la FADS. La fiduciaire a rappelé dans son rapport que l'association se réservait un droit de retour de l'institution durant cinq ans si la prise en charge de la violence conjugale était péjorée du fait de l'intégration dans la FADS.

Le travail du comité aurait dû être plus libre en cette année 2013 et nous nous réjouissons de nous pencher sur les activités spécifiques liées à notre association, soit la prévention, la reconnaissance par les autorités et services de la problématique de la violence conjugale et la recherche des solutions les plus pertinentes à sa prise en charge. Malheureusement, les choses ne se sont pas déroulées comme imaginé.

Suite à l'absence de longue durée du directeur de la FADS en 2012, et afin d'assurer une présence efficace dans les différents secteurs de la Fondation, lors de son retour, le comité de la FADS a mis en place un système d'accompagnement hebdomadaire début 2013, système qui a déroulé ses effets durant la fin de l'hiver et le début du printemps. Malheureusement cette aide n'a pas suffi et Jean-Philippe a connu une nouvelle phase de maladie durant le printemps 2013, phase qui a abouti à son départ en congé maladie au début de l'été. Il y a ainsi eu pas mal de flottement dans le suivi des dossiers.

Nous avons donc encore été amenés, le groupe de suivi et le bureau de la FADS, à suivre de prêt la vie de l'institution Solidarité femmes alors même que la direction de la FADS avait constaté que l'équipe

des intervenantes était surchargée et n'arrivait plus à faire face. Le comité de l'association était également mis au courant.

Il y avait donc de la part de l'équipe un véritable appel au secours.

Afin de lui permettre de souffler un peu, nous avons accepté de réduire nos prestations :

- le temps d'accès à la ligne téléphonique a été limité
- il y a eu très peu d'interventions de prévention à l'extérieur

Par chance, si l'on peut dire, et peut-être suite à la réduction des heures d'accès de la ligne, le foyer a été vide quelques mois durant l'automne 2013 et au début de 2014. Les raisons de ce sous-emploi ne sont pas encore vraiment clarifiées.

Suite à l'absence de Jean-Philippe, la FADS a également décidé de mettre en place une direction ad interim afin d'assurer un suivi du fonctionnement de tous ses secteurs, et donc de celui de Solidarité femmes aussi, ce qui a permis un certain encadrement. Des remplacements ont été décidés pour les absences de façon à ne jamais laisser l'équipe en sous-effectif, ce qui n'aurait fait qu'aggraver sa situation.

Raymond Matthey a été désigné directeur pédagogique a.i. et Nadège directrice administrative a.i. Grâce à leur engagement, la Fondation a traversé cette difficile période. Ils ont effectué un travail remarquable et je tiens à les remercier ici de leur engagement.

Durant cette période, il a été demandé à l'équipe des intervenantes de désigner une répondante. C'est Mme Lise Gerber qui a assumé cette fonction. Mme Leen Favre a assumé aussi 10% supplémentaires. Nous remercions chacune d'entre elles ainsi que les autres intervenantes et remplaçantes pour leur engagement.

Concernant Solidarité femmes, l'une de nos priorités était de lancer rapidement la procédure d'engagement d'un ou une responsable d'équipe. Un groupe destiné à permettre cet engagement a été mis sur pied avec Raymond et Nadège, des représentants du comité et du groupe de suivi. L'équipe des intervenantes a bien entendu été partie prenante du processus même si ce n'est pas elle qui a pu choisir en fin de parcours. A l'issue de la procédure, c'est Sophie Aquilon qui a été désignée par le groupe et sa nomination a été avalisée par le comité de la FADS.

Jean-Philippe est revenu progressivement durant l'automne et, secondé par la direction a.i., a repris les rennes de la FADS.

Le comité de l'association s'est réuni 4 fois entre le 18 juin 2013 et le 12 juin 2014.

Le groupe de suivi s'est réuni 4 fois durant la même période.

Parmi les derniers événements en date concernant l'équipe de Solidarité femmes, et à titre d'information : Sophie a commencé son travail de responsable d'unité le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elle propose différentes réorganisations, en particulier une adaptation de l'horaire, une répartition des lieux de travail, un développement de l'antenne du Bas. Cette évolution pose parfois des difficultés d'adaptation à l'équipe et sera suivie par le groupe du même nom. Mais c'est bien sûr à la direction de la FADS qu'il incombe de choisir les options à retenir.

Un dossier que nous avons relevé lors de notre AG 2012 a connu une évolution tout à fait satisfaisante : il s'agit des relations entre la LAVI et Solidarité femmes, qui ont été redéfinies dans le cadre de la FADS. Comme nous avons été critiques, il nous a paru normal de relever aussi que les choses avaient bien évolué.

Grâce au retour de Jean-Philippe, le comité de l'association a enfin pu mettre en place les démarches visant à réapparaître publiquement.

Nous avons étudié plusieurs pistes dont nous avons déjà parlé en AG, soit la mise sur pied d'un spectacle de marionnettes pour les petits, l'édition d'un livre pour enfants sur la violence dans la famille, et un spectacle pour les plus grands par la compagnie « Le Caméléon ».

La première piste a été abandonnée car il est apparu très compliqué de créer un spectacle pertinent sur un sujet aussi complexe pour une population d'enfants disposant de trop peu de moyens d'expression pour traduire son ressenti.

La deuxième piste est maintenue : après avoir cherché des informations sur le marché des livres pour enfants ayant pour thème la violence dans la famille, il est apparu qu'il existait peu de choses et

un contact va être pris avec l'un des interlocuteurs que les intervenantes avaient contacté lors de l'élaboration de projets à faire financer par Philip Morris ou par la Loterie Romande, afin de concrétiser l'option « Création de contes » pour présenter, traduire et transcender la problématique de la violence dans le couple et la famille.

La troisième piste est la plus avancée : le comité a rencontré la troupe Caméléon qui va élaborer un spectacle interactif destiné aux classes de 10ème et 11ème Harmos. La création du spectacle tel qu'il se dessine sera financée par l'association à hauteur de 18'000 frs environ. Les écoles neuchâteloises, mais aussi romandes, achèteront ensuite le spectacle. Pour ce qui concerne notre canton, nous visons la semaine du 24 novembre, jour consacré en Suisse à la problématique de la violence conjugale.

Comme vous en avez été informés en début d'année 2014, nous avons été désignés par une troupe de théâtre qui montait le spectacle « Les monologues du vagin » comme bénéficiaires de ses recettes. Plusieurs d'entre vous ont assisté au spectacle. Nous avons reçu 8'662,95 frs de la troupe Atrac et les remercions encore vivement.

Le Lions Club de Neuchâtel nous a également fait bénéficier de leur action. Ils nous ont versé Fr. 5'000.-. Merci encore à eux aussi.

Voilà pour l'essentiel l'année de l'association Solidarité femmes. Je vous rappelle que la présidence est toujours en disponibilité... mais ne semble pas vraiment intéresser les personnes que j'ai contactées. Avis aux amateurs-trices.

Je vous remercie de votre attention.

Claudine Staehli-Wolf, présidente